



2|2020

GERONTOLOGIE CH

PRATIQUE + RECHERCHE



L'âgisme :
un virus dont on
parle peu. Page 16

**Rapports entre voisins
et bien-être** – en temps
de pandémie aussi. Page 4

**« Le risque de surmenage est
bien réel »** Comment vit une migrante
du care au Tessin ? Page 20



10

POINT FORT

4 Rapports entre voisins et bien-être – en temps de pandémie aussi

POINT FORT

6 Une vie autonome chez soi, grâce à un réseau de personnes aidantes

PROJET

9 Caring Communities

POINT FORT

10 La gestion des rapports de voisinage, nouveau créneau professionnel

14 NOTES

PROJET DE FILMS

16 L'âgisme: un virus dont on parle peu

PORTRAIT

20 Comment vit une migrante du care au Tessin? Silvia Dragoi évoque son parcours et son quotidien

INTERVIEW

22 « Encourager la vie en communauté devient une tâche communale » Entretien avec François Höpflinger



16



20

IMPRESSUM

Éditeur

GERONTOLOGIE CH
Kirchstrasse 24
3097 Liebefeld
www.gerontologie.ch

Comité de rédaction

Regula Portillo,
Patrick Probst,
komform GmbH
Coordonnées:
mail@komform.ch
031 971 28 69

Rédaction

Valérie Hugentobler,
Haute école de travail
social et de la santé
Lausanne; Hildegard
Hungerbühler, CRS;
Christoph Hürny,
médecin; Barbara
Masotti, Scuola univer-
sitaria professionale
della Svizzera italiana;
Miriam Moser, Pro
Senectute; Delphine
Roulet Schwab, Institut
et Haute Ecole de la
Santé La Source (HES-
SO); Alexander Seifert,
Zentrum für Geronto-
logie; Andreas Sidler,
Age-Stiftung; Dieter
Sulzer, Pro Senectute.

Annonces

info@gerontologie.ch
Concept et graphisme
komform GmbH,
Liebefeld

Photo de couverture

Shutterstock

Traductions

Sylvain Bauhofer (F)
GERONTOLOGIE CH
Parution trois fois par
année. Tirage: 1600
exemplaires. Le prix
de vente est compris
dans la cotisation de
membre. Des abon-
nements à l'année de
même que des numé-
ros individuels peuvent
être commandés
auprès de l'éditeur.

ISSN 2673-4958

1^{er} juillet 2020
© 2020 komform

Le regard que nous portons sur la vieillesse

À l'heure du corona-virus, il est temps de réviser notre image de la vieillesse.



Vous aimeriez devenir membre de GERONTOLOGIE CH ou vous abonner au présent magazine ?

Contactez-nous à l'adresse

info@gerontologie.ch

Chères et chers membres,
Chères lectrices, chers lecteurs,

La situation de crise en lien avec le COVID-19 nous interroge sur notre rapport au vieillissement et aux personnes âgées, mais aussi sur la manière dont notre société les considère.

Les réactions d'aîné-e-s dans les médias l'ont montré: beaucoup de personnes âgées sont senties infantilisées par la « mise sous cloche » dont elles ont fait l'objet « pour leur bien ». Un grand nombre de seniors a refusé d'être mis dans le même panier et d'être jugés comme faibles et dépendants en raison uniquement de leur âge.

Cette crise est l'occasion de rappeler que notre image de la vieillesse est souvent faussée et marquée de nombreux clichés. Ces stéréotypes sont tenaces et profondément ancrés. Généralement passés sous silence, ils se montent aujourd'hui au grand jour. Dans ce contexte, il importe de répéter que la valeur d'individu ne se mesure pas au nombre de ses années. En tant qu'adultes, nous avons toutes et tous les mêmes responsabilités, devoirs et droits, quel que soit notre âge. Par ailleurs, il n'existe pas un senior type, mais de multiples profils. Parler des personnes âgées comme d'une population uniforme n'a donc pas de sens.

Dans ce numéro, nous vous invitons à prendre du recul par rapport au regard que notre société porte sur la vieillesse, en donnant notamment la parole à quelques personnes âgées sur leur vécu de la crise du COVID-19.

Je vous souhaite une lecture passionnante et instructive.



Delphine Roulet Schwab

Dr. phil., Professeure à l'Institut et Haute École de la Santé La Source (HES-SO) à Lausanne.

Présidente de GERONTOLOGIE.CH

✉ d.rouletschwab@ecolelasource.ch

Rapports entre voisins et bien-être – en temps de pandémie aussi

Une étude a montré à quel point la personne vivant juste à côté d'elles est importante pour les personnes âgées.

Texte : Alexander Seifert



Un petit effort pour de grands effets : proposer aux voisins âgés de faire leurs courses.

Photo : Shutterstock

Dans son concept de 2015 « Vieillir en bonne santé », l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit un processus dynamique, déterminé et copiloté par les individus eux-mêmes. L'accent y est mis sur la préservation, à leur niveau, de la qualité de vie au quotidien. Or cette dernière n'est pas qu'une affaire personnelle, mais dépend aussi du contexte immédiat. Le voisinage personnel, soit les individus avec qui on cohabite, joue un rôle-clé pour les personnes âgées. Dans la mesure où de bons contacts sont noués, chacun peut être amené à apporter de l'aide à ses voisins ou à en recevoir de leur part.

Nous vivons tous entourés de voisins, avec qui nos échanges peuvent être mesurés à l'aune des contacts établis et du soutien mutuel apporté. Ces contacts, sous forme de rapports de bon voisinage, constituent une précieuse ressource pour gérer son quotidien à un âge avancé. Or comment se présentent-ils au juste dans la vie de tous les jours, et jusqu'à quel point influencent-ils notre senti-

ment de solitude ? En 2019, une étude de sciences sociales placée sous la direction d'Alexander Seifert s'est intéressée à la question. Un volet du projet consistait dans la saisie microlongitudinale de données quotidiennes sur l'importance des rapports de bon voisinage pour les personnes âgées.

« Les contacts établis entre voisins aident à échapper au sentiment de solitude. »

Pendant trois semaines, 77 Zurichoises et Zurichois âgés de plus de 60 ans ont été questionnés trois fois par jour, au moyen de smartphones (remis en prêt), au sujet de leurs contacts de voisinage et de leur bien-être personnel momentané.

Les contacts entre voisins, une précieuse ressource

Les résultats montrent qu'un jour moyen, sur les 20 jours qu'a duré l'enquête, 19 % des participants sont entrés en contact avec un voisin. Dans la plupart des cas, les contacts ont duré plus de deux minutes, et donc sont allés au-delà de simples salutations. Les contacts avec les voisins sont certes plus rares qu'entre amis (32 %), mais plus fréquents que ceux avec ses propres enfants (13 %). Un tiers de ces contacts étaient dus au hasard et avaient eu lieu en dehors de l'immeuble. Enfin, 7 % des contacts observés étaient liés à une tâche d'entraide. Quant à l'importance subjective accordée aux rapports de bon voisinage,

ce facteur permettait de prédire la fréquence de tels contacts. Les femmes rendent plus souvent service à leurs voisins que les hommes. Des différences nettes s'observent d'un jour à l'autre dans le cadre des relations de bon voisinage. Comme le montrent les abondantes données collectées au quotidien, de tels contacts donnent l'impression de ne pas être seul le jour en question. En outre, une corrélation positive est apparue entre les relations de bon voisinage entretenues au quotidien et le sentiment subjectif d'appartenance à une communauté.

Les petits gestes qui comptent

Pour la première fois, les données en temps réel mesurées au quotidien sur les contacts noués entre voisins démontrent que même si toute règle a ses exceptions, les contacts quotidiens établis avec les voisins sont essentiels pour de nombreuses personnes âgées, qui échappent ainsi à leur sentiment de solitude et d'isolement. En cette période de pandémie du coronavirus, les voisins sont d'autant plus importants qu'au-delà du sentiment subjectif que « quelqu'un est là si j'ai besoin d'aide », ils apportent désormais une aide pratique. De nombreux projets ou initiatives locaux attestent du fulgurant « essor de l'aide entre voisins » en Suisse. De tels projets montrent clairement que l'« appartenance sociale » est compatible avec la « distanciation physique ». On peut très bien p. ex. déposer des achats devant la porte de son voisin, ou glisser dans sa boîte aux lettres un billet ainsi conçu : « Si vous avez besoin d'aide, je suis joignable au n° ». Autrement dit,

les relations de bon voisinage se manifestent surtout par de petits gestes, qui s'avèrent élémentaires pour le sentiment subjectif de vie sociale (« je ne suis pas seul[e] ici »). Cultivons donc ensemble – par de petits gestes – les relations de bon voisinage. ■



Alexander Seifert

sociologue, Dr. phil.
Collaborateur scientifique à la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW) et à l'Université de Zurich

✉ alexander.seifert@fhnw.ch



Pour en savoir plus :

L'étude « Nachbarschaftlichkeit im Alter » est téléchargeable sous :

bit.ly/2SWzw4K

Une vie autonome chez soi, grâce à un réseau de personnes aidantes

Quand la pandémie de coronavirus a frappé de plein fouet le Tessin, un service de livraison à domicile gratuit a aussitôt été organisé à Cadenazzo, ainsi qu'un guichet unique destiné aux personnes âgées.

Propos recueillis par **Andreas Sidler**, responsable du domaine Recherche et transmission du savoir à l'Age-Stiftung
✉ andreas.sidler@age-stiftung.ch

Une aide a rapidement été possible car à Cadenazzo, une étroite collaboration était déjà en place avec ABAD, organisation d'aide et de soins à domicile reconnue d'utilité publique. Roberto Mora, son directeur, a expliqué lors d'un entretien comment à Cadenazzo, un réseau de travail auprès des personnes âgées à l'épreuve des crises a vu le jour.

Cadenazzo compte 3000 habitants, avec une offre étonnamment riche pour sa population âgée. On n'y trouve toutefois aucun logement pour seniors. Pourquoi?

Roberto Mora: Il y a quelques années, nous avons prévu de réaliser à Cadenazzo, avec un maître d'ouvrage privé, des appartements pour seniors comme on en trouve ailleurs au Tessin, dont la gestion aurait incombé à un concierge social (« custode sociale »). Il s'agit d'un interlocuteur régulièrement

présent sur place et qui contribue, en proposant des activités communes, à l'animation de la résidence. Or les personnes âgées de Cadenazzo ont boudé les nouveaux appartements, qui sont actuellement habités par des jeunes. Tant chacun tient à passer ses vieux jours chez soi.

Et il faut respecter ce vœu...

RM: Notre association et la commune ne font pas que respecter ce vœu, nous le soutenons activement. Nous avons ainsi embauché en 2017 une nouvelle aide-soignante à 80%. En tant que concierge sociale, elle s'occupe non pas d'un lotissement spécifique, mais de toute la commune (« custode sociale di paese »). Marta Marchese rend visite le matin aux gens chez eux, leur prodigue des soins de base et examine sur place quels sont les besoins. Deux après-midi par semaine, elle anime les activités communes prévues

pour les seniors de Cadenazzo. Une bonne quinzaine de personnes y participent en général. Elle organise par ailleurs, avec l'aide de bénévoles, une table d'hôtes hebdomadaire.

Où ont lieu ces rencontres?

RM: D'habitude dans l'espace commun du nouvel ensemble résidentiel susmentionné. La concierge sociale s'y rend encore une demi-journée par semaine ou sur rendez-vous, pour des activités de conseil et d'information. Marta Marchese est joignable par téléphone toute la journée, ce qui est très apprécié.

Comment fonctionne cette offre de conseil?

RM: La concierge sociale pose les bonnes questions, puis cherche des solutions. Elle peut compter sur le soutien de la cheffe d'équipe de son organisation spitex. Une brochure compilant les offres régionales faci-

lite notre activité de conseil (bit.ly/3gpa9CU). Il est important pour les seniors de connaître de bonne heure les diverses possibilités. On entend trop souvent dire: « si j'avais su plus tôt... ».

En quoi l'activité de la concierge sociale diffère-t-elle de celle d'un service social?

RM: Elle aussi collabore étroitement avec la responsable des services sociaux de la commune. Marta Marchese inspire confiance aux personnes vulnérables, du fait de ses visites régulières et des activités qu'elle organise à leur intention. Les proches aussi l'apprécient, car ils peuvent solliciter n'importe quand son aide, p. ex. si leur mère ne répond pas au téléphone. Beaucoup de proches habitent ou travaillent au loin et ne peuvent donc pas réagir immédiatement. La concierge sociale remarquera d'emblée si les conditions de vie et l'état de santé d'une personne ont changé.

Assez tôt pour chercher une place dans un EMS?

RM: Pas nécessairement. Il faut souvent un soutien social plutôt que des soins. C'est pourquoi on trouve au Tessin toujours plus d'assistantes aux personnes âgées (« badante »). Ce sont des femmes venant en général de l'autre côté de la frontière, et qui accompagnent

au quotidien une personne âgée pendant plusieurs semaines. Or beaucoup de gens ne savent pas comment recruter une telle personne à titre privé. Par ailleurs, les conditions de travail sont parfois précaires. Notre association a donc engagé trois de ces assistantes dans un projet pilote. Chacune soutient des personnes vulnérables dans leur ménage, à raison de 2 à 3 heures par jour. Cette durée de présence répond à un besoin et décharge les proches, qui ne se sentent pas livrés à eux-mêmes dans leur travail d'accompagne-

ment. Quant aux « badante », elles trouvent chez nous des conditions de travail adéquates.

Vous proposez donc des services d'« habitat accompagné » au logement.

RM: Comme association, nous veillons à l'« habitat autonome » des seniors, en leur fournissant un réseau de personnes aidantes. C'est très différent de la dépendance d'une seule institution ou personne. Les individus conservent leur indépendance. D'où l'importance de l'offre d'activités, où l'on

Roberto Mora
est directeur de
l'association d'utilité
publique ABAD.
✉ roberto.mora@abad.ch



Photo: Ti-Press / Samuel Golay



La concierge sociale Marta Marchese lors d'une de ses visites quotidiennes à domicile.

Photo: Ti-Press / Samuel Golay

fait des connaissances, cultive les contacts et reste partie prenante à la vie communautaire. C'est aussi en pensant aux contacts sociaux que nous mettons en place un groupe de bénévoles. Des engagements ponctuels, sans contrainte à long terme, doivent être possibles. Nous avons déjà sept bénévoles et espérons pouvoir compter sur autant de disponibilité qu'aujourd'hui après la pandémie.

Justement, les seniors doivent restreindre leurs contacts dans la situation actuelle. Qu'est-ce que cela implique pour eux et pour vos collaboratrices?

RM: À Cadenazzo, nous avons créé en deux jours un service d'achats pour les personnes obligées de rester chez elles. Les commandes se font auprès de l'administration communale. Nos employés livrent les achats. Ils ou elles connaissent les prescriptions d'hygiène à respecter. Même pendant la crise du coronavirus, Marta Marchese est en contact téléphonique avec les seniors. Elle n'appelle pas seulement les gens qu'elle connaît déjà, mais aussi d'autres clients de l'organisation Spitex et du service d'achats. Elle s'informe de leurs besoins actuels et veille à ce que personne ne se sente abandonné.

Cadenazzo a beaucoup de chance dans la crise actuelle. Outre que les services d'aide et de soins à domicile et la commune collaborent déjà étroitement, sa concierge sociale est en contact avec le groupe à risque.

RM: Quand une personne est subitement limitée dans sa mobilité ou dans sa vie sociale, peu importe au fond que ce soit dû à la pandémie ou à une chute, par exemple. À



Les seniors de Cadenazzo lors d'une excursion commune.

Photo: ABAD

l'heure actuelle, tout le monde est logé à la même enseigne et il est évident que si les partenaires sont en réseau et les offres coordonnées, la mise en œuvre des solutions sera plus rapide. On en voit bien l'effet si une concierge sociale est déjà sur place et en contact avec les personnes vulnérables, avec les autorités, le personnel soignant et les bénévoles. C'est précisément pourquoi nous misons sur un tel réseau coordonné, dont font partie de nouveaux profils professionnels (conciERGE sociale, assistante aux personnes âgées, etc.), ainsi que les bénévoles. Nous serons ainsi en mesure de proposer, même après la pandémie, des solutions adaptées à la diversité des situations de vie.

De telles solutions sur mesure et leur coordination prennent du temps.

RM: Bien des personnes âgées ont un réseau social – proches, amis ou voisins. Tous ces gens contribuent au sentiment de sécurité des seniors ainsi qu'à leur indépendance, dans leur cadre habituel. Si l'on soulage ou complète ponctuellement ce réseau aidant, il conti-

nuera de fonctionner. A contrario, lorsque quelqu'un doit s'en aller, les ressources correspondantes disparaissent et il faut davantage d'efforts pour les remplacer par nos soins.

Il reste pourtant des situations stressantes, y compris pour les proches.

RM: J'absolument. En pareil cas, quelqu'un va le remarquer, par exemple la concierge sociale, et dès lors chercher activement et soumettre un moyen concret d'en sortir. Dans une telle approche orientée vers les solutions, tout le monde est gagnant. ■



Pour en savoir plus :

ABAD, organisation d'aide et de soins à domicile : bit.ly/2T0G9mE

Programmes de promotion de l'OFSP et modèles pratiques visant à décharger les proches : bit.ly/2YVslh2
bit.ly/2YGgNDS

Caring Communities

Qu'entend-on par là, et que font-elles à l'heure de la crise du coronavirus ?

Texte: Robert Sempach

Les mutations sociales des dernières décennies ont engendré de l'individualisme et de l'isolement. Cette tendance est allée de pair avec un réel besoin de solidarité et d'esprit de communauté, dont attestent les nombreuses offres d'aide ou déclarations de solidarité lancées pendant la pandémie de coronavirus. Une communauté de soutien ou communauté bienveillante (caring communities) ne se borne toutefois pas à fournir des prestations d'aide ou à prendre en charge les personnes en détresse. Elle développe un sentiment d'appartenance collective et met en place des relations à long terme entre les gens. Dès le moment où les êtres humains prennent soin les uns des autres, des communautés de soutien voient le jour et renforcent la cohésion sociale, dans les villes comme dans les villages.

La notion de communauté de soutien est relativement récente. Un vaste débat de société doit encore être mené pour nous en forger une conception commune.

Nous devons montrer ce que signifie une communauté de soutien dans la vie de tous les jours, sans idéaliser cette notion.

Face aux crises, l'union fait la force

La crise actuelle due au coronavirus témoigne de l'importance de se mettre à la place des autres et d'agir de manière solidaire. Une telle attitude est la règle d'or de toute communauté de soutien. Le réseau national Caring Communities, formé il y a deux ans pour encourager le développement des communautés de soutien, se veut le contrepoids de la quête du profit personnel. Il appuie les communautés actives dans tous les secteurs et promeut le dialogue entre leurs protagonistes. Les initiatives visant à juguler la crise du coronavirus et qui, en plus de fournir de l'aide, améliorent la culture d'assistance locale, peuvent demander au réseau un financement initial à concurrence de 5000 francs.

caringcommunities.ch/fr/mesuredesoutien/



Robert Sempach

Dr. Robert Sempach, pédagogue et psychologue. Responsable des projets affaires sociales, Fédération des coopératives Migros, Direction des affaires culturelles et sociales.

✉ robert.sempach@mgb.ch

La gestion des rapports de voisinage, nouveau créneau professionnel

Des spécialistes ont pour mission d'accompagner et d'organiser professionnellement la cohabitation dans toujours plus de lotissements, de quartiers ou de communes. Une étude révèle à quoi il faut veiller dans ce contexte.

Texte : Christian Reutlinger et Nicola Hilti



Il suffit souvent d'offres de soutien ponctuel pour qu'une personne âgée puisse mener plus longtemps une vie autonome chez elle.

© Age-Stiftung, Photo: Ursula Meisser

Même si la plupart des communautés de voisinage au bénéfice d'un accompagnement professionnel ne sont composées que de personnes âgées, elles peuvent parfaitement aussi être multigénérationnelles. Elles ont permis l'émergence d'un nouveau champ professionnel riche en opportunités et en défis – en raison notamment de la pandémie de coronavirus. Quelle est la bonne manière de concevoir, d'introduire et de développer de tels emplois consistant à accompagner les voisinages ? Pour le savoir, l'Institut du travail social et des espaces sociaux de la HES de Saint-Gall (IFSAR-FHS) a mené entre 2017 et 2019, avec quinze organisations d'utilité publique, privées ou communales, une étude intitulée « Nachbarschaften als Beruf » (Les voisinages pour métier).

Proximité malgré la « distanciation sociale » : chamboulement du travail
La pandémie de coronavirus a chamboulé le travail des professionnels des relations de voisinage, dont la fonction peut avoir diffé-

rents noms (développeur communautaire, responsable de la participation, jardinier social, etc.) : la vie quotidienne change dès lors qu'au lieu d'aller au travail, il faut rester à la maison et éviter les contacts physiques. Bien des questions deviennent brûlantes, comme le constatent les professionnels. D'un côté, les conflits de voisinage, les soucis existentiels et les problèmes psychiques s'exacerbent. De l'autre, la serviabilité augmente dans le voisinage, tandis que de nouvelles idées et de nouveaux réseaux de soutien voient le jour de manière rapide et pragmatique.

—
« Les gens se soucient d'autant plus les uns des autres qu'ils connaissent leurs voisins. »

La crise frappe de plein fouet les personnes âgées. Les restrictions de leur liberté de mouvement ainsi que de leurs contacts avec leur famille, avec leur cercle d'amis ou leur voisinage renforcent leur solitude et leur dépendance. L'aide au voisinage peut y remédier, sous forme de courses à l'épicerie, de téléphones ponctuels ou de bavardage (à distance suffisante). On mesure ici l'importance de la promotion des bonnes relations de voisinage. En effet, les gens se soucieront d'autant plus les uns les autres qu'ils connaissent leurs voisins, que des structures de soutien sont en place, avec des interlocuteurs professionnels – même si ces derniers travaillent « à distance » : ils pourront toujours téléphoner

aux individus ayant besoin d'aide, accompagner par courriel les groupes de travail ou organiser des vidéoconférences avec des partenaires de coopération. Tout cela exige beaucoup de créativité, de souplesse et d'engagement.

Développer avec compétence un nouveau champ professionnel : conseils aux organismes responsables

Pour que de tels services de développement communautaire portent leurs fruits, les entités porteuses doivent les planifier et les introduire avec le plus grand soin. Les défis et les facteurs de succès s'articulent ici en cinq grands champs thématiques.

1 Préciser les objectifs du poste et les tâches à assumer

Dans un premier temps, il est important que l'organisme responsable définisse (sommairement) les objectifs et les tâches du futur poste. Moyennant une communication transparente, ils donneront de bons repères aux candidats. Il convient de ne pas surcharger le cahier des charges mais d'opter pour une formulation ouverte, avec une marge de manœuvre qui permette à la personne embauchée de préciser et développer elle-même ses objectifs et ses tâches.

2 Fixer l'orientation de l'offre

L'organisme responsable devrait déterminer l'offre à mettre en place et la clientèle visée. On peut créer des offres pour des groupes-cibles prédéfinis (p. ex. habitants d'une résidence pour seniors), tout comme on peut partir d'une thématique et



Publication

La brochure « Nachbarschaften als Beruf. Stellen konzipieren, einführen und entwickeln » renferme les résultats d'un projet consacré aux voisinages pour métier, soit quantité d'informations générales utiles dans la pratique, des conseils et suggestions ainsi qu'une liste de contrôle destinée aux entités porteuses. Téléchargement gratuit sous :

bit.ly/3czKOUy



Formation continue

La Fédération Coopératives d'habitation Suisse propose un cours de formation continue consacré aux voisinages pour métier. Il s'adresse aux organismes intéressés et répond aux questions importantes pour la conception, la création et le développement d'emplois de ce type. Le prochain cours aura lieu le 24 août 2020 à Zurich. Information et inscription :

bit.ly/360jdte

laisser carte blanche aux intéressés pour l'offre concrète. Dans les deux cas, il est important de se fonder sur les souhaits ou besoins locaux. Il s'agit de vérifier les éventuelles attentes réciproques de participation de l'entité porteuse, du spécialiste engagé et du groupe cible, ainsi que la manière adéquate d'en tenir compte.

3 Définir l'ancrage organisationnel du poste et ses ressources

L'organisme responsable ne doit

pas seulement mettre à disposition les ressources financières, en personnel et en infrastructure (p. ex. bureau ou espace communautaire). Il lui incombe également de décider de l'ancrage du poste au sein de l'organisation. Il pourra très bien être rattaché à la direction, ou alors subordonné au comité comme fonction d'état-major. Les modalités de la collaboration entre secteurs gagneraient aussi à être précisées. À cet effet, il convient de soigner la communication

dans la phase d'introduction du poste. Globalement, il est utile d'accorder une large place aux thèmes sociaux dans la culture d'organisation.

4 Accroître la légitimité du poste en veillant à sa reconnaissance

La légitimité (interne) du nouveau poste et sa reconnaissance font partie des facteurs de succès. En ce sens, l'organisme responsable gagnerait à associer ses collaborateurs et les futurs groupes cibles à la conception du

profil d'un tel poste. Par la suite, des échanges d'informations réguliers profiteront aux diverses unités de l'organisation. La légitimité et la reconnaissance seront d'autant plus grandes que la « valeur ajoutée » (à long terme) du poste a pu être démontrée. On se gardera toutefois d'exiger des résultats rapides et clairement mesurables.

5 Prendre en compte la formation de l'expert, l'idée qu'il se fait de son métier et sa personnalité

L'organisme responsable devrait examiner, avant la mise au concours du poste, quels profils formels de formation entrent en ligne de compte et à quels aspects de l'éducation informelle ou traits de la personnalité il accorde de l'importance. Si le savoir-faire d'un candidat, ses attentes et sa personnalité ne correspondent pas à la vision de l'entité porteuse, des conflits sont à craindre dans le quotidien professionnel entre un tel spécialiste, sa hiérarchie, ses collègues de travail ou les groupes-cibles.

Aujourd'hui comme à l'avenir : dialogue avec la pratique

Le projet « Les voisinages pour métier » a accordé d'un bout à l'autre une large place au dialogue avec les professionnels des relations de voisinage, avec les organismes responsables ainsi qu'avec divers experts. D'où la garantie que les résultats obtenus faciliteront la tâche aux développeurs communautaires – quel que soit l'âge de la population dont ils s'occupent, en temps normal comme en période de crise. ■



Une intervenante de proximité (au centre) assiste un couple de retraités dans ses tâches administratives.

© Age-Stiftung, Photo : Ursula Meisser



Nicola Hilti

Nicola Hilti (prof. Dr.) est sociologue et coresponsable du secteur Habitat et voisinages de l'Institut du travail social et des espaces sociaux de la HES de Saint-Gall (IFSAR-FHS). Ses recherches portent notamment sur l'habitat, les voisinages et le développement des espaces (sociaux).

✉ nicola.hilti@ost.ch



Christian Reutlinger

Christian Reutlinger (prof. Dr.) est géographe social et spécialiste en sciences de l'éducation. Il dirige l'Institut du travail social et des espaces sociaux de la HES de Saint-Gall (IFSAR-FHS), où ses recherches portent sur l'habitat et les voisinages, sur la participation à la vie publique, ainsi que sur le développement et la formation des enfants.

✉ christian.reutlinger@ost.ch



2^{ème} Colloque national spécialisé
GERONTOLOGIE CH

L'autonomie grâce à l'innovation!?

Des bonnes pratiques
au service des seniors

Lundi 25 janvier 2021
Hotel Arte, Olten

Inscription: info@gerontologie.ch
Informations: www.gerontologie.ch

Une génération ignorée:

Les pensionnaires de maisons de retraites britanniques ayant succombé au COVID-19 n'apparaissent pas dans la statistique officielle du coronavirus.

Les représentants des aînés et les exploitants de maisons de retraite jugent alarmante la situation des homes britanniques, plus ou moins livrés à eux-mêmes. Le taux d'infection au coronavirus y est élevé, et on y manque de kits de test ainsi que de matériel de protection. Surtout, les résidents d'EMS ayant succombé au COVID-19 n'apparaissent même pas dans la statistique officielle: seules les victimes du coronavirus décédées dans un hôpital figurent dans les statistiques du National Health Service (NHS). Que faut-il en conclure à propos du statut social des seniors et de leur place dans le débat politique? Et qu'en est-il du personnel de ces institutions?

Source: <https://www.n-tv.de/panorama/Briten-zaehlen-Pflegeheim-Tote-nicht-mit-article21713712.html>

Crise du coronavirus: l'avis de trois seniors issus de trois grandes régions de Suisse fin avril 2020

Que pensez-vous de la situation liée au COVID-19 et des directives émises par l'OFSP pour les plus de 65 ans?



« J'ai 85 ans, je suis en excellente santé et vis dans un appartement protégé. On m'assimile désormais à une personne à risque et on me réduit à l'inactivité, à cause de mon âge. Je ne supporte pas ce régime de liberté sous haute protection. Des dizaines d'experts nous répètent à tout moment que le retour à une vie presque normale est imminent, mais pas pour les personnes à risque. Les seniors, confinés chez eux sur une base volontaire, seront ainsi les derniers à renouer avec la vie sociale. À 85 ans, l'avenir s'annonce sombre en l'absence de médicament ou de vaccin. Or est-ce bien la peine de protéger ainsi les personnes âgées, en les empêchant de mener une vie heureuse et en les privant de leurs droits constitutionnels? »

Willie Anhorn
85 ans, canton de Vaud

« Nous devons accepter la situation et respecter les règles adoptées afin de protéger notre santé et celle des autres. Je prends les choses plutôt positivement. En voyant la propagation de la pandémie au niveau mondial, on comprend qu'il ne faut pas sous-estimer la situation. Le Tessin a été plus durement touché que le reste de la Suisse. C'est pourquoi j'approuve les directives des autorités, sachant que les personnes les plus exposées sont les plus de 65 ans, et je pense que les décisions sont prises par des experts bien informés, qui savent ce qu'ils font. J'ai bien sûr éprouvé un certain malaise de ne plus pouvoir sortir de chez moi, mais j'ai toujours trouvé des solutions. »

Giovanni Genucchi
69 ans, canton du Tessin

« La situation me rappelle la Deuxième Guerre où chaque soir, nous devions obscurcir toutes les fenêtres et où on ne voyait aucune lumière dans les rues. La situation due au COVID-19 me paraît toutefois plus oppressante, à cause à cause de l'isolement forcé. Je souffre beaucoup de me retrouver toute seule. Si on n'a plus le droit de recevoir la moindre visite, on perd un des temps forts du quotidien dans un home.

Ma pire crainte est qu'un cas de coronavirus survienne dans l'EMS. Nous n'aurions même plus le droit de quitter notre chambre et de manger ensemble. Le virus ne me fait pas peur. J'ai eu une vie bien remplie et ça me serait égal d'en mourir. J'ai récemment précisé dans mes directives anticipées que je renonçais à toute ventilation mécanique. Le personnel soignant a changé depuis l'apparition du coronavirus. Il me paraît souvent épuisé. Et on n'a plus jamais droit à un sourire, à cause de l'équipement de protection. »

Ruth Hugli
86 ans, canton de Berne

L'âgisme : un virus dont on parle peu

Les discriminations fondées sur l'âge constituent un phénomène fréquent, mais dont on parle généralement peu. L'âgisme serait pourtant plus fréquent que le racisme et le sexisme. La situation de crise liée au COVID-19 a joué un rôle de révélateur.

Texte : Delphine Roulet Schwab et Tenzin Wangmo



« A 20 ans, on vous offre un livre. A 90 ans, on vous offre des fleurs, pour crever... enfin presque... pour mettre au cimetière. » Protagoniste nonagénaire (2e à g.) du court-métrage «A nos aînés» de Lou Rambler Preiss (2017).

Le concept d'âgisme désigne l'ensemble des préjugés, stéréotypes et discriminations liés à l'âge. Il consiste à considérer les personnes âgées – et parfois les jeunes – comme des individus de moindre valeur, sur la base de la généralisation de clichés : les personnes âgées sont fragiles et dépendantes, elles coûtent cher, elles sont réfractaires au changement, elles sont égoïstes, etc. Ces représentations négatives conduisent à traiter les individus âgés de manière différente en raison de leur âge. Elles sont parfois intégrées par les personnes âgées elles-mêmes, les conduisant à s'auto-dévaluer (« à mon âge, je ne sers plus à rien ») ou à s'auto-limiter (« à mon

âge, je ne suis plus capable d'apprendre à utiliser internet »).

Une discrimination fréquente

De nombreux travaux montrent que l'âgisme est très fréquent et qu'il constitue une discrimination beaucoup plus acceptée socialement que le racisme et le sexisme. L'Eurobaromètre des statistiques de discrimination en Europe (2015) indique que le motif de discrimination le plus souvent mentionné est l'âge, suivi par l'origine ethnique. L'âgisme s'observe en particulier dans le monde du travail (p.ex. non-engagement, à compétences égales, d'une personne proche de la retraite) et des soins (p.ex. non-remboursement de certaines

prestations médicales à partir d'un âge donné). Il touche également d'autres aspects de la vie quotidienne comme la location de voiture, les emprunts bancaires et les hypothèques, rendus plus difficiles, voire impossibles, pour les personnes âgées.

En plus de son impact direct – notamment dans le cas d'un refus de soins –, de nombreuses études montrent que l'âgisme a des conséquences importantes sur la santé et l'estime de soi des aîné-e-s : moins bonnes capacités mnésiques, moins bon état de santé, problèmes cardio-vasculaires plus fréquents, espérance de vie moins élevée.

Un projet pour prévenir l'âgisme

Avec le soutien du Fonds national suisse pour la recherche (FNS agora), l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source (HES-SO) et l'Institut d'éthique biomédicale de l'Université de Bâle ont conduit un projet visant à interroger notre regard sur la vieillesse et à sensibiliser aux discriminations liées à

l'âge. Dix-huit projections gratuites de courts métrages documentaires sur la vieillesse, réalisés par des étudiant-e-s en Bachelor cinéma de l'ECAL (Ecole cantonale d'art de Lausanne), ont été organisées en 2019 dans des cinémas de Suisse romande et des régions de Bâle et Zurich. Certaines réunissaient

un public intergénérationnel composé d'élèves du secondaire II et de résident-e-s d'établissements médico-sociaux et de logements protégés. D'autres étaient destinées au grand public. Les projections étaient suivies d'un débat mettant en lumière la diversité dans le vieillissement et les clichés

associés aux personnes âgées. Une brochure d'information contenant un quiz, des fiches d'information et des conseils pratiques était remise à l'issue de la manifestation. Au vu du succès rencontré par le projet, des projections supplémentaires sont prévues en 2020 et en 2021.

Extraits de divers courts métrages réalisés par les étudiants de l'École d'art de Lausanne (ECAL).



Commentaires d'étudiant-e-s à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) sur le tournage des films :

« La vieillesse ce n'est pas une question d'âge, ça n'a rien à voir. C'est une question de personnalité, de parcours de vie. »

La crise du COVID-19 comme révélateur

L'âgisme constitue une problématique dont on parle généralement peu. La situation en lien avec la crise du COVID-19 a rendu toutefois les discriminations liées à l'âge beaucoup plus visibles. C'est en particulier le cas dans les directives de triage des patients édictées dans certains pays (non-admission aux soins intensifs à partir d'un âge donné et indépendamment du pronostic). Elles s'observent aussi dans les réactions d'une partie de la population : soulagement que le virus ne tue « que » les personnes âgées, colère et insultes envers les personnes âgées ne respectant pas strictement le confinement alors que le reste de la population fait des efforts « pour elles », proposition de confiner beaucoup plus longtemps les personnes âgées que le reste de la population.

Comment lutter contre les discriminations fondées sur l'âge ?

Le manque de connaissances sur le vieillissement et les personnes âgées constitue une des causes principales de l'âgisme. L'information et la formation jouent donc un rôle préventif essentiel.

Droit en vigueur :

Des garde-fous juridiques existent en Suisse. La Constitution suisse (art.8.2.) interdit explicitement la discrimination fondée sur l'âge. (art. 8.2 Cst.).

En tant que professionnel-le-s, il convient de garder à l'esprit que le vieillissement est un processus extrêmement hétérogène, que ce qu'on appelle la « vieillesse » recouvre en fait plusieurs générations et que l'âge chronologique ne donne qu'une piètre indication des besoins, envies et préoccupations des personnes dites « âgées ». L'âgisme étant fortement accepté socialement et banalisé, il est également nécessaire de s'interroger sur ses propres préjugés et attitudes envers les personnes âgées. Pour en prendre conscience, se poser les questions suivantes peut aider : est-ce que j'agirais de la

même manière s'il s'agissait d'une personne plus jeune ? Que dit ma manière de parler de la façon dont je considère les personnes âgées ? Est-ce que je me permettrais de tenir ce type de propos concernant d'autres groupes de populations, par exemple les femmes ou les homosexuel-le-s ? Il est important que cette réflexion soit aussi conduite en équipe. ■



Delphine Roulet Schwab

Dr. phil., Professeure à l'Institut et Haute École de la Santé La Source (HES-SO) à Lausanne. Présidente de GERONTOLOGIE.CH

✉ d.rouletschwab@ecolelasource.ch



Tenzin Wangmo

PD Dr., Senior researcher, Institut d'éthique bio-médicale, Université de Bâle

✉ tenzin.wangmo@unibas.ch

« Le thème de l'âgisme nous pose des questions sur nos manières d'agir dans notre quotidien : quand est-ce qu'on est dans l'âgisme ? Participer à cet atelier documentaire et réaliser ce court métrage ont été très enrichissants pour nourrir cette réflexion. »

« Je suis un peu plus conscient de ce que c'est de vieillir. Je vois mieux comment ma famille infantilise mon grand-père et comment les rôles changent. »



Références

Différents en âge, égaux en droit. Catalogue des droits fondamentaux des personnes âgées en Suisse. Téléchargement gratuit sous :

<https://bit.ly/2Zoux0K>



Pour en savoir plus :

ecolelasource.ch/vieux-alt/
ibmb.unibas.ch/en/vieux-alt/
 Trailer des courts métrages :
youtube.com/watch?v=ySdL-684Sbs

« Le risque de surmenage est bien réel »

Comment vit une migrante du care au Tessin? **Silvia Dragoi**, née en Roumanie, évoque son parcours et son quotidien.



Propos recueillis par **Barbara Masotti** Docteure en socioéconomie, chercheuse au Centro competenze anziani de la SUPSI. [✉ barbara.masotti@supsi.ch](mailto:barbara.masotti@supsi.ch)

Silvia (64 ans) travaille depuis 15 ans comme « badante » (terme italien désignant une auxiliaire de vie). En Roumanie, son pays d'origine, elle exerçait avec passion le métier d'enseignante. Son salaire ainsi que le revenu de son mari suffisaient pour élever une famille. Tout a basculé quand son mari a dû être hospitalisé en raison d'une pneumonie. « Nous n'avions pas d'économies et comme notre fils allait encore à l'école, il m'a fallu prendre les choses en main. » On était le 26 novembre, peu avant les vacances scolaires. Ce n'est que la veille de son départ de Roumanie qu'elle en a prévenu sa famille. Logée en Italie chez un ami d'un ami, Silvia décrochait son premier emploi une semaine plus tard. Elle est restée trois ans dans la famille en question.

Un travail gratifiant, mais pauvre en loisirs

Comme en Italie, Silvia a eu en Suisse la chance de partager le quotidien de familles qui estiment et reconnaissent son travail. La dame dont elle s'occupe aujourd'hui a 94 ans et souffre d'Alzheimer. Silvia l'apprécie beaucoup: « c'est une femme élégante, qui aime se faire belle pour rencontrer d'autres gens. Au centre de jour, elle est tombée amoureuse de son professeur de danse. Le bon côté de cette

profession est qu'on a chaque jour la possibilité d'embellir la vie des gens, de leur donner une raison de se lever le matin. »

Afin de pouvoir rentrer tous les mois en Roumanie, Silvia ne peut pas prendre congé au milieu de la semaine ou s'absenter de la maison. « C'était difficile au début, car je suis une personne très active. Mais j'ai fini par m'y habituer. Entre la lecture, les recherches en ligne ou le tricot, j'ai toujours de quoi m'occuper. »

Une formation bien utile

Silvia possède depuis cinq ans le diplôme cantonal de collaboratrice familiale [voir l'article « Prévention de l'exploitation sauvage » dans Gerontologie CH, édition 1/2020] et intervient entre-temps comme aide-enseignante dans les cours. « Nous étions souvent sceptiques au départ. La richesse des contenus abordés dans ce module de formation nous a d'autant plus étonnées. » Les thèmes vont des soins à domicile à la gestion des dépenses du ménage et au budget personnel, en passant par le travail de deuil et d'acceptation. « On envoie souvent tout ce qu'on gagne à la maison », raconte Silvia. « C'est dangereux car notre vie peut basculer d'un moment à l'autre, notamment si la

personne dont on s'occupe décède. Le cas échéant on perd notre poste – et donc une petite réserve s'avère vitale. Il est également important de connaître les bonnes réactions dans une situation critique, tout en gardant la distance nécessaire. Nous devons veiller à notre santé, car le risque de surmenage est réel – même si beaucoup d'entre nous refusent de l'admettre ou n'osent pas dire à temps à leur famille d'accueil qu'elles sont au bout du rouleau. »

Soutien et encouragement mutuels

L'image des migrantes du care au Tessin s'est sensiblement améliorée, grâce notamment aux nouvelles qualifications professionnelles et aux efforts syndicaux. Un collectif Unia des migrantes du care a vu le jour en 2013 au Tessin. Une conférence cantonale est organisée chaque année. En outre, un groupe de discussion WhatsApp compte 62 membres. « Alors que notre travail était considéré comme inexistant, on nous écoute désormais. Cela nous donne du courage. Nous espérons ne plus jouer demain le rôle ingrat de Cendrillon des services sociaux, mais être reconnues à 100 %. » ■

Détérioration des conditions due au COVID-19:

L'entretien remonte à la fin mars, alors que le Tessin s'enfonçait dans la crise du COVID-19. Silvia Dragoi y passait sa semaine de congé (soit les jours de vacances qu'elle accumule chaque mois pour retourner auprès de ses proches) dans la famille d'un précédent employeur. « Ces gens m'aident beaucoup, pendant cette

période difficile où je ne puis pas voyager en Roumanie », explique-t-elle. Le centre de jour où elle accompagne en temps normal « sa dame » est fermé, comme beaucoup d'autres services. Les auxiliaires de vie ont un lourd surcroît de travail, alors que même les familles ne peuvent rendre visite à leurs proches.

Badanti au Tessin

Plus de 600 migrantes du care sont officiellement enregistrées au Tessin.

Europe orientale

Principale région d'origine. Le nombre de transfrontalières venant d'Italie est toutefois en hausse.

Morenal

L'immeuble géré par Pro Senectute Ticino e Moesano renferme un appartement d'accueil pour migrantes du care au chômage – le seul de tout le Tessin.

Pas de droit au chômage partiel

Les migrantes du care n'ont pas accès à l'indemnité en cas de réduction d'horaire de travail. Cette limitation précarise encore la situation de ces auxiliaires de vie, a fortiori celle des frontalières qui risquent du jour au lendemain de ne plus pouvoir entrer en Suisse.

Source: Unia

« Encourager la vie en communauté devient une tâche communale »

Le point de vue de **François Höpflinger**, gérontologue, sur les conséquences de la crise du coronavirus sur les relations intergénérationnelles au sein des familles.

Propos recueillis par
Hildegard Hungerbühler, Anthropologue sociale,
Croix-Rouge Suisse, Département santé et intégration
✉ hildegard.hungerbuehler@redcross.ch

Dans vos recherches, vous avez notamment analysé la relation entre grands-parents et petits-enfants. Qu'y a-t-il de spécial dans cette relation ?

François Höpflinger : La « grand-parentalité active » est l'un des rares rôles positifs accordés aux personnes âgées. Une telle relation a pour particularité d'inscrire les grands-parents dans une double perspective temporelle. D'un côté,

leurs petits-enfants représentent un nouveau maillon dans la succession des générations. L'avenir de la famille est ainsi garanti – ce qui peut être un enjeu existentiel (p. ex. pour une PME ou une exploitation agricole familiale). Les liens avec leurs enfants adultes se resserrent souvent aussi, à la naissance de petits-enfants. De l'autre, en s'occupant de leurs petits-enfants, les personnes âgées re-

noient avec des phases antérieures de leur biographie personnelle et familiale, qui leur apparaissent alors sous un jour nouveau. D'où à la fois une continuité, quand « c'était déjà comme ça autrefois », et une rupture, au sens où « jadis on s'occupait différemment des bébés » ou « l'enseignement a bien changé ». Idéalement, la grand-parentalité permet aux protagonistes de rajeunir sur le plan social et familial, p. ex. en s'amusant avec leurs petits-enfants, mais aussi d'actualiser leurs connaissances, en découvrant l'évolution des familles et de l'éducation ou encore la communication numérique.

En Suisse, la garde des petits-enfants dont se chargent les grands-parents reviendrait sinon à 8 milliards de francs. Cette prestation constitue donc un pilier indispensable de l'accueil des enfants en Suisse. Qu'en dites-vous en tant que sociologue ?
FH : On a longtemps sous-estimé tant la fréquence de l'activité de

« On a longtemps sous-estimé tant la fréquence de l'activité de garde des grands-parents que son importance économique. »

garde des grands-parents que son importance économique. Selon les dernières enquêtes en la matière, plus de trois quarts des grands-mères et deux-tiers des grands-pères s'impliquent dans la garde de leurs petits-enfants. Cette activité assumée par des proches intimes allège considérablement le fardeau des jeunes parents, même quand ils bénéficient de crèches-garderies et d'écoles à horaire continu – p. ex. lorsqu'un enfant en bas âge tombe malade ou si ses vacances scolaires durent plus longtemps que les leurs. Une garde régulière suppose toutefois la proximité géographique. A contrario, ce n'est guère possible dans le contexte migratoire. Or il faut savoir qu'en Suisse, plus de deux enfants sur cinq ont leurs grands-parents à l'étranger.

En raison du COVID-19, le Conseil fédéral a conseillé de renoncer à toute solution de garde par les grands-parents, afin de protéger le groupe à risque des plus de 65 ans. En même temps, les parents professionnellement actifs ont eu plus que jamais besoin d'un tel soutien. Cette situation va-t-elle affecter les relations intergénérationnelles, au-delà de la crise ?

FH : Ce conseil émanant du Conseil fédéral a entraîné une raréfaction de l'offre. Par chance, les parents professionnellement actifs sont plus nombreux à travailler à domicile, en raison de la crise. Dans

ces recommandations, on a oublié que de nombreux grands-parents ont largement moins de 65 ans à la naissance de leur premier petit-enfant, et d'ailleurs que la définition de l'âge limite de 65 ans est désuète dans une optique géronto-gériatrique.

À moyen terme, la pandémie du coronavirus tend plutôt à renforcer les relations familiales et la solidarité intergénérationnelle qu'à les affaiblir. En règle générale, les crises sociales et les incertitudes économiques tendent à souder les familles. Quand on se connaît bien et qu'on s'aime, on s'accommode aisément, du moins à court terme, de l'absence temporaire de contacts personnels. Il en va différemment des relations hors du contexte familial, dont l'interruption prolongée pourrait faire échouer des projets intergénérationnels. Par ailleurs, la crise due au coronavirus et l'endettement public qui en résulte remettent en question le contrat de politique sociale conclu entre les générations – les jeunes passant à la caisse pour les seniors – et relanceront le débat sur l'augmentation de l'âge de la retraite.

Une crise montre à quel point une activité est essentielle pour la société, quand cette activité est sous pression ou cesse d'être effectuée. Il en va ainsi du care, dont relève la garde des petits enfants. Qu'est-

ce que la Suisse devrait faire pour qu'un tel travail bénéficie d'une attention égale à son importance pour l'économie nationale ? Devrait-on chiffrer monétairement et rémunérer le travail accompli dans le cadre de la solidarité entre les générations ?

FH : L'Office fédéral de la statistique (OFS) mesure l'ampleur du travail bénévole. La valeur monétaire du travail non rémunéré – accompli à hauteur de 60 % par des femmes – avoisine 410 milliards de francs par an. Une forme de reconnaissance du travail bénévole existe déjà ponctuellement, avec les systèmes de prévoyance-temps : quiconque soutient, pendant les années où il est en bonne santé, des personnes dépendantes reçoit en contrepartie des bonifications en temps, à faire valoir plus tard contre des prestations d'aide. Ces dernières années, les concepts de communautés bienveillantes (caring community) ont suscité une attention d'autant plus grande qu'en période de chamboulement, d'incertitudes et de nouvelles menaces sanitaires comme le coronavirus, les communautés solidaires sont plus robustes que les sociétés atomisées. À l'instar de notre approvisionnement en eau ou en énergie, la promotion et le renforcement des relations sociales communautaires relèveront un jour des tâches essentielles, financées par l'impôt, dont se chargent les communes. ■



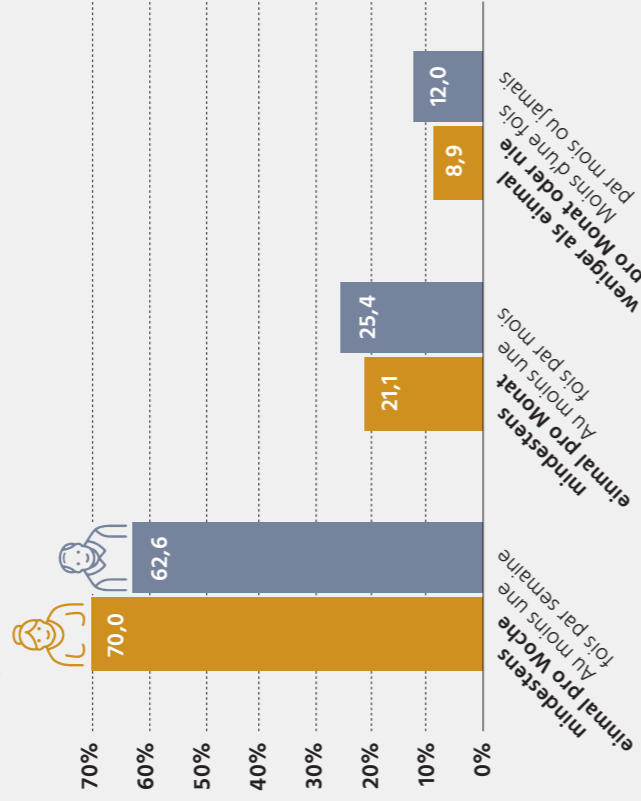
Photo : Shutterstock

Unverzichtbare Grosseltern – auch aus volkswirtschaftlicher Perspektive

Des grands-parents indispensables – aussi dans une perspective macroéconomique

Häufigkeit der Kontakte mit den Enkelkindern, 2018

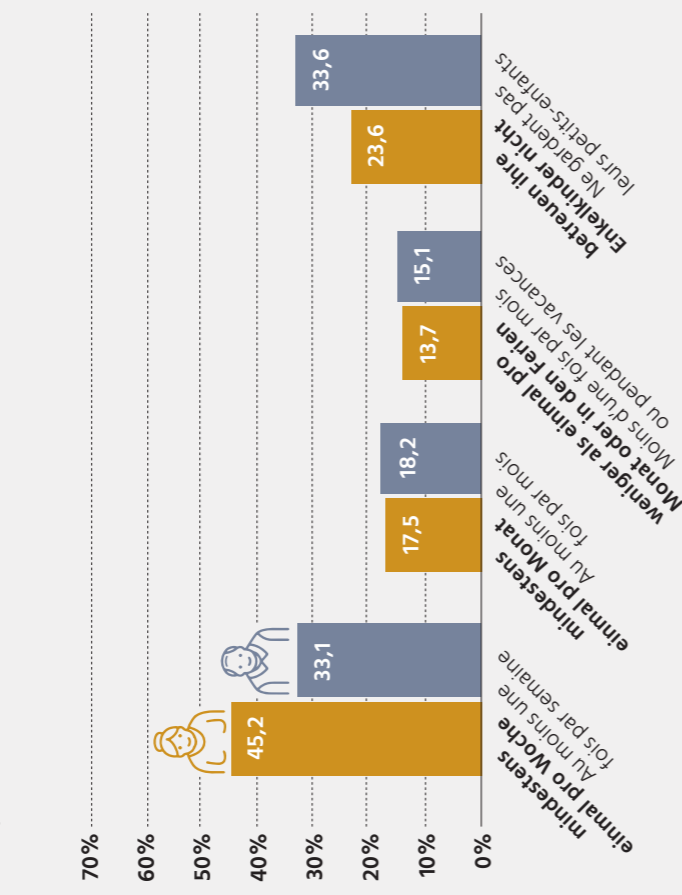
Fréquence des contacts avec les petits-enfants, en 2018



Grosseltern, die mindestens ein Enkelkind haben, das nicht im gleichen Haushalt lebt; Enkelkind, mit dem die Grosseltern am meisten Kontakt haben
 Grands-parents ayant au moins un petit-enfant hors du ménage; petit-enfant avec la plus grande fréquence de contact

Häufigkeit der Betreuung der Enkelkinder, 2018

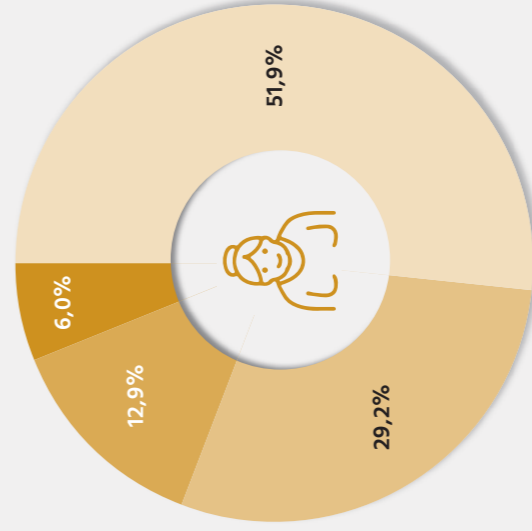
Fréquence de garde des petits-enfants, en 2018



Grosseltern, die mindestens ein Enkelkind unter 13 Jahren haben, das nicht im gleichen Haushalt lebt; Enkelkind, das am häufigsten betreut wird
 Grand-parents ayant au moins un petit-enfant de moins de 13 ans hors du ménage; petit-enfant gardé le plus souvent

Anzahl Stunden, die Grossmütter und Grossväter pro Woche für die Betreuung der Enkelkinder aufwenden, 2018

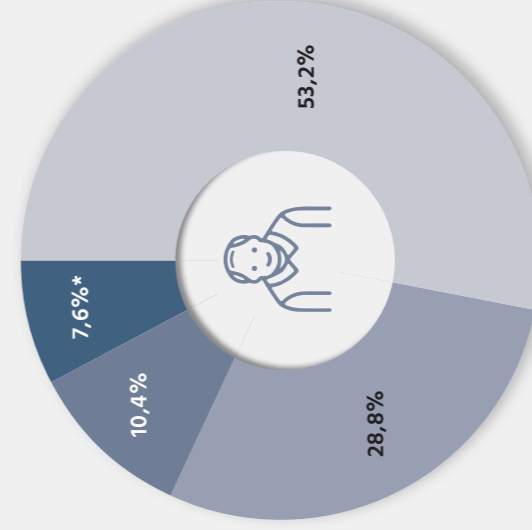
Nombre d'heures consacrées par semaine à la garde des petits-enfants, en 2018



Grosseltern, die mindestens ein Enkelkind haben, das nicht im gleichen Haushalt lebt; Enkelkind, mit dem die Grosseltern am meisten Kontakt haben
 Grands-parents gardant un ou plusieurs petits-enfants de moins de 13 ans au moins une fois par semaine; petit-enfant gardé le plus longtemps

* Extrapolation aufgrund von weniger als 30 Beobachtungen. Die Resultate sind mit grosser Vorsicht zu interpretieren.

* Extrapolation basée sur moins de 30 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.



CHF

8 000 000 000.-

So hoch ist ungefähr der volkswirtschaftliche Wert der Enkelbetreuung in der Schweiz pro Jahr.

Valeur économique estimée de la prise en charge annuelle, en Suisse, des petits-enfants par leurs grands-parents.